



Commentaire sur Accès équitable: « Les gens, les réseaux et les capacités »

par David Souter

Steve Buckley, juin 2008¹

¹ Ce texte est un commentaire sur le document de David Souter *Accès équitable: Les gens, les réseaux et les capacités*. Il fait partie d'une série sur l'accès équitable à l'infrastructure des TIC commandée par APC en vue d'une conférence sur l'accès équitable qui a eu lieu à Rio de Janeiro en novembre 2007. Les documents et les commentaires qu'ils contiennent sont affichés à: www.apc.org/en/pubs/research

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) promettent beaucoup : des connaissances améliorées pour la santé et l'éducation, un meilleur accès aux services publics et commerciaux et à l'information, le renforcement de la démocratie, la participation citoyenne aux processus décisionnels politiques, le meilleur fonctionnement des marchés, le commerce et les échanges internationaux, jusqu'aux flash info, etc.

Mais on sait aussi depuis longtemps que les nouvelles TIC sont loin d'être accessibles à tous. Le danger de l'exclusion et l'accès inéquitable ont été qualifiés de « fossé numérique » par ceux qui ont énoncé ce débat en termes de télécommunications et d'internet². En réalité, le fossé numérique est le symptôme d'un fossé beaucoup plus profond dans le domaine des communications qui caractérise l'inégalité d'accès des pauvres aux moyens et aux libertés d'expression et à l'information. Dans les sociétés où la richesse est produite par le savoir et l'information, ce fossé renforce les inégalités socioéconomiques.

Ceux qui vivent dans la pauvreté sont confrontés à de nombreux obstacles à la communication qui sont directement liés aux conditions dans lesquelles ils vivent³. Ces obstacles réduisent leur capacité à faire des choix éclairés, à attirer l'attention sur leurs besoins et préoccupations, à participer à la vie politique et à se mobiliser pour améliorer leur condition. Ce sont des obstacles sociaux comme la discrimination dans l'accès aux services, le manque d'éducation, l'illettrisme et l'absence de services dans les langues appropriées. C'est le manque d'infrastructure de base comme l'électricité, les transports et les télécommunications ; le manque de volonté des États et du secteur privé d'écouter les pauvres et les marginalisés, ainsi que des formes directes de répression, de censure et de restriction à l'accès à l'information.

La difficulté en matière d'accès équitable aux TIC est de savoir quelles seront les stratégies les plus efficaces pour améliorer les capacités de communication de ceux qui risquent le plus l'exclusion sociale et économique. Dans le document de l'Association pour le progrès des communications (APC) *Accès équitable: Les gens, les réseaux et leurs capacités*, l'auteur critique le fait que la plupart des interventions actuelles privilégient le côté de l'offre et propose de commencer plutôt par les besoins locaux. Il présente des arguments en faveur d'une approche globale, notamment en s'intéressant à la demande et en tenant compte du caractère abordable, de la pertinence et de la facilité d'utilisation.

Bien que le document contienne des conseils sur une approche plus novatrice – construction de réseaux en commençant par le bas, stratégies intégrées pour les communications, l'énergie, l'eau et les transports, audits de communication locaux – à d'autres égards, comme en témoigne les références aux évaluations de l'état de préparation et à la connexion du dernier kilomètre (premier kilomètre?), il a de la difficulté à échapper au paradigme conventionnel du développement descendant et de l'économie de retombée. C'est peut-être qu'il ne précise pas le but véritable de l'accès équitable – les outils de TIC ou les capacités de communication? Du côté de la demande, la principale stratégie offerte consiste à donner aux usagers les compétences et la capacité d'utiliser les nouveaux outils de TIC.

Selon le paradigme traditionnel, la solution au « fossé numérique » est simple. Il suffit de déployer des réseaux pour que tout le monde sur la planète ait accès à l'internet. Cette vision est explicite dans la Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information du G8 adoptée en juillet 2000, lorsque le G8 a mis sur pied le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies (GEANT) (maintenant démantelé) ayant pour objectif de : « Promouvoir la coopération internationale de manière à créer les conditions réglementaires et techniques nécessaires, à améliorer la connectivité, à faciliter l'accès et à abaisser les coûts, à renforcer

² Voir, par exemple : US Chamber of Commerce National Telecommunications et Information Administration, *Falling Through the Net: Defining the Digital Divide*, 1999.

³ Bellagio Symposium on Media, Freedom and Poverty, Panos London, octobre 2003.

les ressources humaines et à encourager la participation aux réseaux mondiaux du commerce électronique »⁴.

Rédigée à la belle époque de la société point.com, la vision du G8 rendait compte d'une perspective politico-économique qui donnait la priorité à la construction de l'infrastructure et à la clientèle d'un commerce électronique mondial plutôt qu'à l'intérêt de la communication pour le développement. Depuis lors, à la suite de l'effondrement des entreprises point.com et dans le contexte de la croissance mondiale rapide des réseaux de téléphonie mobile, la réflexion sur la pertinence des stratégies visant l'accès universel à l'internet est devenue plus objective. Charles Kenny, un économiste de la Banque mondiale, a estimé que la subvention mondiale nécessaire pour que tous ceux qui vivent avec 1 USD par jour puissent accéder une heure à l'internet par semaine pourrait atteindre 75 milliards USD – plus que la totalité de l'aide mondiale annuelle⁵. D'autres ont avancé que la croissance phénoménale du téléphone mobile par rapport à l'internet s'explique par la préférence naturelle de l'homme à communiquer oralement et immédiatement⁶.

Alors que les pauvres font face à d'innombrables obstacles qui limitent leur capacité à communiquer, deux mesures de l'accès à la technologie se présentent sous un jour très contrasté. L'une est la croissance rapide de la téléphonie mobile. L'autre est le niveau mondial statique, voire en diminution, de l'accès à l'électricité par habitant.

Selon un rapport de Portio Research, la pénétration du mobile dépassera cette année la marque des 50 % et devrait atteindre les 75 % d'ici 2011⁷. Par contre, selon le Global Network on Energy for Sustainable Development⁸, environ 1,6 milliard de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'électricité et environ 2,5 milliards utilisent des combustibles traditionnels comme principale source d'énergie. Depuis vingt ans, l'augmentation de l'offre d'électricité suit péniblement le rythme de la croissance démographique et est encore freinée davantage par la hausse des prix des combustibles fossiles. Des centaines de millions de personnes, surtout des femmes et des filles, passent une bonne partie de leur vie à ramasser du bois de chauffage et à transporter de l'eau pour répondre à leurs besoins de base. Il ne leur reste pas beaucoup de temps pour faire des études ou un travail plus productif. Quelles sont les stratégies d'accès équitable dans ce cas?

Pour les pauvres, en particulier dans les zones rurales, les TIC les plus répandues et les plus accessibles restent les moyens traditionnels, en particulier la radio – un média oral, bon marché et que 90 % de la population mondiale peut recevoir. Un des moyens les plus rapides d'améliorer les capacités de communication de ceux qui vivent dans la pauvreté consisterait à insister sur les politiques et les investissements qui améliorent et appuient l'accès aux installations locales pour produire et diffuser des émissions de radio. Dans ce scénario « ascendant », l'internet devient alors une technologie de second niveau permettant aux communautés de se connecter, de partager et d'échanger – en fait un modèle entreprise à entreprise ou un outil d'extension de réseau – alors que le téléphone mobile devient un appareil intermédiaire utilisé par les particuliers, les entreprises ou les institutions.

⁴ Charte d'Okinawa sur la société mondiale de l'information, Groupe des huit, Okinawa, juillet 2000.

⁵ Kenny, C., Development's False Divide. Foreign Policy, janvier-février 2003.

⁶ Nyíri, K., The mobile telephone as a return to unalienated communication, Knowledge, Technology and Policy 19 (1), Springer Netherlands, 2006.

⁷ Portio Research, The next billion: strategies for driving growth and making profits in low ARPU markets, 2007. Cité dans The Register, 26 octobre 2007.

⁸ Global Network on Energy for Sustainable Development, Reaching the Millennium Development Goals and Beyond: Access to modern forms of energy as a prerequisite, 2007.

Ce genre de scénario implique une approche à plusieurs niveaux dans laquelle l'infrastructure des communications est largement définie pour comprendre la production de contenu local et les installations de radiodiffusion, ainsi que les réseaux de télécommunication, les téléphones mobiles et l'internet. Les cadres politiques, juridiques, réglementaires et d'investissement, motivés par l'intérêt public, comprendraient plusieurs stratégies, notamment des mesures assurant la pluralité et la diversité des services de radiodiffusion, des incitatifs et un soutien pour différents contenus de service public, un accès juste et équitable au spectre radio par différents usagers, dont les groupes de la société civile, et des exigences ou des incitatifs pour assurer un accès universel et bon marché aux télécommunications.

L'auteur fait allusion à ce genre d'approche sans vraiment énoncer les vrais intérêts politiques en jeu ou les moyens éventuels de nous faire mieux comprendre. Ce que l'on constate, dans son étude quelque peu ambivalente des stratégies qui vont au-delà du paradigme traditionnel concernant les TIC, c'est que le débat sur l'accès équitable à l'information et à la communication n'a pas encore atteint le niveau de sérieux qui caractérise d'autres domaines d'infrastructures essentielles – comme l'eau, l'énergie et les transports.

Le débat sur l'accès équitable est très vigoureux dans ces domaines également, mais il est différent dans le sens qu'il est déjà passé par plusieurs générations de réflexion sur le développement. Des années 40 aux années 60, par exemple, la construction de grands barrages constituait la base des stratégies de développement pour la gestion de l'eau et l'alimentation en énergie hydroélectrique. Dans les années 60 et 70, ces stratégies se sont heurtées à de vives critiques au sujet de leur efficacité, en particulier lorsque les analyses de rentabilité ont commencé à prendre en compte les dommages sociaux, environnementaux et économiques causés par ces grands travaux. C'est pourquoi ces dernières années, on privilégie les approches ascendantes et communautaires pour la gestion de l'eau, comme la construction de puits, la récupération de l'eau de pluie et les petites installations de stockage⁹.

On peut dresser de nombreux parallèles entre le débat sur les barrages par rapport aux puits, ou des controverses du même genre dans le secteur de l'énergie, et les choix stratégiques qui sont suggérés dans le document sur les infrastructures de l'information et de la communication. Une analyse comparative permettrait sans doute d'éclairer le débat sur l'accès équitable aux infrastructures de TIC, surtout si elle devait contribuer à exposer les hypothèses de développement qui sous-tendent les paradigmes conventionnels et ses solutions de rechange.

⁹ Voir, par exemple: United Nations Environment Programme, *Dams and Development: Relevant practices for improved decision-making*, 2007.